



Commune de BALAGNY SUR THERAIN
Département de l'Oise
Arrondissement de Senlis
Canton de Montataire

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
06 JUILLET 2022**

Appel nominal des membres :

Présents : M. MARECHAL Philippe, Mme LUGEZ Carine, M. MARMIN Philippe, Mme ARHUR Sylviane, M. BAPTISTE Christophe, Mme GUILLOU Marie-Odile, M. ETHEVE Jean-Victor, Mme STIZ Catherine, M. DUPAS Fabien, M. ANDRIES Christophe, M. HERGLE Gilles.

Pouvoirs : Mme ALMIENTO MARTIN Christelle à M. MARECHAL Philippe, M. VERHOESTRAETE Jean-Pierre à Mme ARHUR Sylviane.

Absents excusés : M. SALIGNY Emilien, M. MOLLET William, Mme GERARD Elodie, M. MONVOISIN Patrice, Mme MORELLE Isabelle.

Le quorum est atteint, il est 18h30 la séance est ouverte.

Secrétaire de séance : LUGEZ Carine

L'ordre du jour est le suivant :

1. Tarif séjour Base de Loisirs de St Leu d'Esserent,

Monsieur le Maire propose d'élire un ou (une) secrétaire de séance. Madame LUGEZ Carine se présente.

Accord à l'unanimité.

1) Tarif séjour Base de Loisirs de St Leu d'Esserent:

Dans le cadre de l'accueil de loisirs du mois de juillet 2022, le service animation propose d'organiser une semaine de camping à la base de Saint Leu d'Esserent du 18 au 22 juillet et diverses sorties.

<u>DÉSIGNATION</u>	<u>TARIFS</u> (groupe)	<u>PRIX</u> (par enfant)
Hébergement + 2 Forfaits mono activités pour 12 enfants à 640€ chacun + 8 activités : tir à l'arc / équitation / acrobranche / activités nautiques...	1280.00€	71,11€
Nourriture pour la semaine	340.31€	18,91€
<u>MONTANT TOTAL</u>	1620.31€	90.02 €*
<u>MONTANT TOTAL ARRONDI TOUT COMPRIS</u>		90 €

** A ce montant s'ajoute le prix de 5 journées de centre (tarif calculé en fonction du quotient familial de chaque famille)*

Le transport en bus est pris en charge par la communauté de commune Thelloise.

13/7/2022	Sortie à Berck sur Mer (62600)	Enfants de 3 à 12 ans	Gratuit pour tous les enfants + 1 journée de centre
18/07/2022	Base de loisirs de Saint Leu d'Esserent (groupe du centre qui accompagne ceux du séjour) Baignade + aire de jeux + jeux d'eau	Enfants de 3 à 12 ans	4.50€ / enfant + 1 journée de centre
22/07/2022	Base de loisirs de Saint Leu d'Esserent (groupe du centre qui accompagne ceux du séjour) Baignade + aire de jeux + jeux d'eau + chasse au trésor	Enfants de 3 à 12 ans	4.50€ / enfant + 1 journée de centre

Le montant des transports en bus est entièrement pris en charge par la communauté de communes THELLOISE.

Accord à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire souhaite faire sur ce que les gens ont pu lire ou entendre au sujet de l'intervention de la gendarmerie et d'une enquêtrice des URSSAF sur le site de la ESSEF.

« Vous devez savoir que lorsque les gendarmes se déplacent pour le contrôle d'une entreprise, ils sont mandatés par la Préfecture et non par le maire.

Je n'ai jamais demandé à qui que ce soit de se rendre sur le site de la ESSEF pour effectuer des contrôles.

J'ai été moi-même mis au courant 4 à 5 jours après l'intervention. Tous les contrôles, gendarmerie, URSSAF, fermeture administrative, sont ordonnancés par la Préfecture.

Lors de la fermeture administrative du bar, nous venions d'être élus depuis 3 jours.

Cette procédure ne peut être mis en place en si peu de temps. Les différents faits constatés par la gendarmerie étaient antérieurs à notre élection.

Mais il est évident que la mairie et moi-même seront d'office toujours mis en cause concernant le bar et la ESSEF... »

M.MARMIN a une question : Est-ce que la gendarmerie ou la Préfecture ne demande pas l'autorisation à la mairie ?

Réponse de M. le maire : Non, je n'étais pas au courant.

M. MARMIN : Même si c'est notre propriété ?

Réponse de M. le maire : Même si c'est notre propriété, je ne suis pas prévenu. La seule chose où je peux demander une intervention, c'est lors d'un squat de bâtiment, je saisis notre avocat, qui saisit lui-même le procureur, le procureur va mandater un huissier constatant qui interviendra sur le lieu du squat.

Séance levée à 18h38.

Fait à Balagny sur Thérain le 07 juillet 2022.

Carine LUGEZ
Secrétaire de séance

